

Savoie, allié de l'empereur, à qui le roi de France venait de déclarer la guerre, le pape Paul III entreprit de venir à son secours. Usant de ce reste d'influence de l'autorité pontificale sur le pouvoir temporel, qui avait survécu à l'humiliation récente de Boniface VIII, il amena les deux rivaux à une suspension d'armes que suivit bientôt la promesse d'une entrevue à Nice. C'était la seule place du Piémont dont l'empereur ne se fût point encore emparé. François I^{er} arriva le premier à Villeneuve, et vint habiter une petite maison dans le quartier des Baumettes. Charles-Quint quitta Barcelone avec la flotte d'André Doria, mais il refusa de débarquer à Nice et se tint dans la rade de Villefranche, sans vouloir communiquer avec cette ville autrement que par un pont de bois établi à cet effet. Paul III vint occuper le couvent des Récollets, situé hors de la ville de Nice, sur le point même où s'élève aujourd'hui le monument qui fait l'objet de cette notice.

Quelque mémorable qu'elle soit, la circonstance que nous venons de rappeler n'est point la seule qui se rattache à l'érection de ce monument. Au séjour du pape Paul III à Nice se lie un événement d'un caractère bien autrement historique, un de ces faits glorieux que les peuples retrouvent avec intérêt dans leurs annales, et qu'ils livrent avec orgueil aux hommages et à l'imitation de leurs successeurs. Hâtons-nous d'en reproduire, sur la foi des historiens du temps, les particularités les plus remarquables.

En sa double qualité de souverain temporel et de chef de la chrétienté, Paul III avait prétendu n'occuper la ville de Nice qu'à titre de seigneur et maître. Cette prétention, débattue avant son arrivée entre le duc de Savoie et l'empereur Charles-Quint, avait été sanctionnée par la remise qui lui fut faite de la ville et du château, libres de gens de guerre, et comme un dépôt qu'il devait conserver jusqu'après